

**association internationale des maires francophones :
Lausanne réunit pour la première fois
la commission «Villes et développement durable»**

La Commission «Villes et développement durable» de l'association internationale des maires francophones (AIMF) se réunit à Lausanne les 19 et 20 février 2009. Une trentaine de représentants de villes d'Europe et d'Afrique va recenser les attentes et les bonnes pratiques des villes en matière de développement durable. Un programme de travail sera défini à cette occasion, avec l'objectif de favoriser les échanges d'expériences au sein de l'AIMF.

Depuis le début des années 90, Lausanne est membre de l'association internationale des maires francophones (AIMF), un regroupement de 176 villes et 15 associations de villes actif dans la coopération au développement. Lors de la dernière assemblée générale de l'AIMF qui a eu lieu à Québec les 15 et 16 octobre 2008, Lausanne a accepté la présidence de la Commission «Villes et développement durable». La Ville s'est engagée à animer un réseau autour de thèmes en lien avec le développement urbain durable.

La première réunion de la Commission «Villes et développement durable» aura lieu à Lausanne les 19 et 20 février 2009, avec une trentaine de représentants, élus et fonctionnaires de villes d'Europe et d'Afrique. Après une partie introductive sur la ville et le développement durable, un tour de table permettra aux participants d'échanger sur leurs expériences, projets ou difficultés dans l'application d'une politique durable dans leur collectivité. Ce premier échange entre des villes qui ont des vécus très différents, suivi d'un débat sur les thèmes qui répondent aux attentes des maires de l'AIMF, permettra de dessiner les priorités du programme de travail de la Commission pour les années 2009 et 2010. Ce programme sera présenté par le syndic Daniel Brélaz lors du prochain Bureau de l'AIMF à Genève les 26 et 27 mars 2009.

Administration générale et finances

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec:

- **Daniel Brélaz, syndic de Lausanne, tél. 021 315 22 00**
- **Denis Décosterd, chef du service du développement de la Ville et de la communication, tél. 021 315 24 10**

Lausanne, le 19 février 2009